



## COMMUNIQUE DE LA CEI

Conformément aux dispositions du décret portant convocation du collège électoral en vue de l'élection des sénateurs en 2023, les électeurs et électrices concernés se rendront aux urnes le samedi 16 septembre 2023, afin d'élire 64 sénateurs.

En prélude à la tenue de ce scrutin dans les 32 circonscriptions électorales, excepté celle du Guémon, la campagne électorale qui durera quatre (04) jours, sera ouverte ce lundi 11 septembre 2023 à 00 heure, pour s'achever le jeudi 14 septembre 2023 à minuit.

A cette occasion, La Commission électorale indépendante voudrait rappeler aux différents candidats et candidates que la période de propagande leur confère certes des droits mais aussi des devoirs.

La Commission Electorale Indépendante voudrait également inviter les uns et les autres à faire bon usage des documents électoraux, à eux remis par ses soins, et à battre campagne dans les limites de la réglementation en vigueur.

Ils auront un égal accès aux médias de services publics, conformément aux dispositions légales et réglementaires, sous le contrôle des organes de régulation. La Commission électorale indépendante sait compter sur le sens de la responsabilité et du civisme de tous et de toutes pour une campagne électorale apaisée.

Fait à Abidjan, le 10 septembre 2023

Pour le Président et P/o  
Le Secrétaire Permanent

**KOUAME Adjoumani Pierre**

---

**Commission Electorale Indépendante - CEI**

Bvd Latrille, Route du Zoo - Résidence Angoua - Abidjan Cocody II Plateaux 08 BP 2648 Abidjan 08  
Téléphone : +225 272240 0990 – Fax : +225 272240 0992 - Site Internet : [www.cei.ci](http://www.cei.ci)